



# Couleurs Vexin du français

n° 39  
juin 2010

Le journal du Parc naturel régional du Vexin français



\* **Le Parc, un territoire agricole**  
qui entend le rester

\* **Remise des Éco-trophées**  
à la Fête du Parc



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



## Sommaire

**Vie du Parc** ..... p. 3

## Dossier

Le Parc, un territoire agricole qui entend le rester ..... p. 4 à 11

## Portrait

Denys de Magnitot : un agriculteur au cœur du terroir ... p. 12

## Empreintes

Paysages agraires et biodiversité des champs. .... p. 13

## Initiative

Eco-trophées : une récompense du Parc pour le développement durable . p. 14 à 15

**Le Parc vous aide...** ..... p. 16

**Le Parc en fête** .. p. 17

**Agenda** ..... p. 18 à 19

En couverture :  
Wy-dit-Joli-Village - P. Lhomel

## Un contrat de Parc pour l'agriculture **Éditorial**

L'agriculture est, dans le Parc naturel régional du Vexin français, une actrice essentielle et incontournable de la vie rurale, locale, sociale et économique de son territoire, de son environnement, du maintien des espaces ou de la protection de la nature. Sans elle, que deviendraient nos paysages ?



Dans sa Charte, le Parc s'est fixé comme mission d'élaborer et définir un « Projet agricole territorial » capable d'assurer le maintien et la diversification de l'agriculture vexinoise.

L'État, la Région, les Départements et les Communes se sont engagés dans un « Contrat de Parc » à « Mettre en œuvre les actions contribuant au développement d'une agriculture diversifiée, économiquement viable, écologiquement responsable et au développement d'une sylviculture durable. ». Nous devons nous en donner les moyens.

Au cours des 50 dernières années, notre agriculture a connu une véritable révolution qui a changé la vie de nos villages. Le nombre des exploitations, divisé par 3, continue de diminuer et celui de ceux qui y travaillent encore plus vite.

L'élevage a presque complètement disparu et les bâtiments agricoles ne doivent plus répondre aux mêmes besoins, ils se transforment et se déplacent en « Zones agricoles ». Les anciennes fermes deviennent des logements et augmentent les populations de nos communes.

Autant d'évolutions qui motivent les partenaires du Parc et le monde agricole à s'engager ensemble pour concevoir et soutenir un « Projet agricole territorial » capable de réaffirmer les valeurs de la société rurale, permettre à l'agriculture de maintenir sa contribution économique, son rôle social, conserver un maximum d'actifs, être le moteur d'une vie locale de qualité et préserver, sans qu'il en coûte à la collectivité, les espaces naturels et les paysages qui font le charme et la richesse de notre Vexin.

Pour réussir, il est indispensable de maintenir en activité les élevages qui nous restent, aider la diversification des activités agricoles, au développement des produits, à leur commercialisation et les labelliser, à la création des gîtes et chambres d'hôtes indispensables au développement d'un « tourisme vert », relancer la sylviculture afin de répondre à une demande accrue de bois de chauffage ou de construction, réussir partout où la propriété foncière est morcelée à remembrer les parcelles comme il a été fait avec les terres de culture pour réussir la mécanisation des fermes. Alors une exploitation moderne et rationnelle des bois deviendra possible.

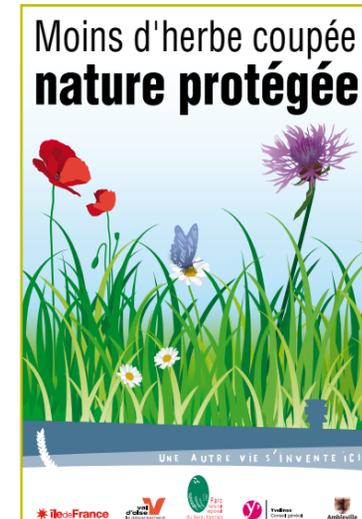
Vaste programme ! Qu'il nous appartient de réussir à réaliser ensemble pour donner au Vexin toutes ses chances de garder l'agriculture vivante, dynamique et compétitive dont il a besoin.

**Gérard Claudel**  
Président du Parc



## Pierre-Henry Maccioni, Préfet du Val d'Oise en visite au Parc

Pierre-Henry Maccioni, Préfet du Val d'Oise, est venu rencontrer à la Maison du Parc le 1<sup>er</sup> juin dernier le Président Gérard Claudel et les élus de la Commission permanente, pour des échanges autour des grands projets du Parc : Réserve Naturelle Nationale des Coteaux de Seine, Natura 2000, site archéologique des Vaux de la Celle à Genainville, projet de Parc « Pays d'Art et d'Histoire », perspective d'une ORAC à l'échelle du Parc et Appel à projet « Pôle d'Excellence Rurale 2010 ».



## Actions en faveur de la gestion différenciée

Le Parc accompagne plusieurs collectivités (Villers-en-Arthies, Longuesse, Vétheuil, Ambleville, Vienne-en-Arthies, Communauté de communes de la Vallée du Sausseron) dans des opérations de gestion différenciée de leurs espaces verts.

Une communication commune sur ces territoires est mise en place afin de sensibiliser les habitants à la préservation de la diversité végétale et animale dans ces milieux.

Vous retrouverez sur les bords de routes, entrées de villages, berges de Seine des collectivités engagées ce visuel « Moins d'herbe coupée, nature protégée ».

## La filière « Pain du Vexin » s'arrête.

En créant cette filière en 2005, le Parc a souhaité promouvoir le blé tendre, production locale, et l'ensemble des acteurs concernés s'investissant dans le maintien d'une dynamique économique locale, des agriculteurs aux boulangers en passant par le dernier meunier du territoire.

Les quantités de farine écoulées dans l'ensemble des boulangeries adhérentes - soit le nombre de pains du Vexin vendus - sont trop faibles et en baisse (82 quintaux en 2008 et 50 en 2009). Par conséquent, les stocks chez les Moulins de Chars, meunier partenaire, augmentent. Or, ceux-ci ne peuvent se permettre de stocker de si grandes quantités de farine trop longtemps sous peine, notamment, de voir sa qualité se détériorer.

Cependant, le Parc ne se décourage pas et s'oriente vers la valorisation de la farine produite par les agriculteurs - pour l'instant, Stéphane DUVAL à Avernès et Olivier RANKE, en agriculture biologique, à Chaussy - par le biais de la marque « Produit du Parc ».

Parallèlement, des projets pédagogiques seront développés afin de promouvoir les acteurs de la filière céréale mais aussi ceux des filières agricoles (maraîchage, arboriculture, élevage).

## Marque Accueil du Parc : le réseau accueille deux nouveaux prestataires !

Éric Dupont, propriétaire du restaurant **La Sucrierie à Us** et Jacques et Lucie Avrillon, propriétaires du **Gîte rural de Léry à Auvers-sur-Oise** viennent de se voir attribuer la Marque « Accueil du Parc ». Le Parc compte désormais 5 restaurants et 7 gîtes et chambres d'hôtes bénéficiaires de cette marque qui traduit des valeurs essentielles aux Parcs naturels régionaux comme l'attachement au territoire, la dimension humaine et la prise en compte de l'environnement dans le développement de l'activité.

Un document présentant l'ensemble des établissements et produits marqués est disponible en téléchargement sur le site Internet du Parc [www.pnr-vexin-francais.fr](http://www.pnr-vexin-francais.fr).

Informations :  
Julie Marran au 01 34 48 66 32.



Gîte rural de Léry à Auvers-sur-Oise



## Le Parc, un territoire agricole qui entend le rester

Le Vexin français représente l'un des plus anciens « pays » reconnu en France. Le manteau limoneux couvrant la majeure partie des sols du plateau est à l'origine de la richesse céréalière du Vexin depuis plus de deux millénaires. La mondialisation qui se poursuit et la réforme de la politique agricole commune (PAC) européenne prévue en 2013, ne sont pas sans conséquence sur l'équilibre économique des exploitations du Vexin français. Les agriculteurs doivent, par ailleurs, faire face à de nombreux défis et aux attentes nouvelles de la société : changements climatiques, gestion de l'eau, protection de la biodiversité, préservation des sols, sécurité alimentaire, filières locales de qualité...

Conforté par le renouvellement de sa Charte en 2008 et après 15 ans d'existence, le Parc poursuit ses accompagnements pour que l'agriculture puisse s'adapter à ces nouveaux enjeux conciliant des préoccupations économiques, sociales et environnementales, notamment en terme d'aménagement et d'éducation. Cette intervention en faveur de l'agriculture se développe grâce aux acteurs et aux partenaires agricoles qui participent à différents projets en cohérence avec les objectifs du Parc.

L'agriculture et la forêt participent à l'économie locale et occupent plus de 70% du territoire du Parc. Le dynamisme local, mais aussi l'entretien des paysages et du cadre de vie, dépendent ainsi du travail de ces agriculteurs et des forestiers qu'il faut faciliter. Cette importante activité agricole est un atout pour le territoire et son maintien est un enjeu majeur pour le Parc.

## Portrait de l'agriculture vexinoise

Le Vexin français se situe dans le bassin parisien céréalière, qui est traditionnellement une région de grandes cultures. La part des terres labourables, importante depuis plusieurs siècles, n'a cessé de se confirmer au fil du temps au détriment des surfaces en cultures spécialisées (maraîchage et arboriculture) et des surfaces fourragères. Les exploitations du Vexin français s'étendent sur de vastes surfaces où est cultivé de manière relativement intensive un faible nombre de variétés de plantes avec une mécanisation importante. Cependant, la conduite des cultures évolue et se décline aujourd'hui en différentes techniques culturales utilisées seules ou en combinaison.

### Des techniques...

**De l'agriculture conventionnelle, dite « intensive », qui maximise la production :** surfaces de rotations courtes (colza-blé-orge), forte mécanisation, forte productivité à l'hectare, utilisation importante d'engrais et de produits phytosanitaires de synthèse.

**à l'agriculture de précision...** La gestion des parcelles agricoles grâce à de nouvelles technologies (localisation géographique par satellite, micro-informatique) pour cibler précisément les densités de semis et les apports d'engrais dont l'optimisation est l'objectif, requiert des investissements et matériels importants.

**en passant par les techniques culturales simplifiées (TCS)** qui présentent des avantages agronomiques mais demandent une technicité importante.

**et l'agriculture intégrée :** approche globale de l'utilisation du sol pour réduire les intrants extérieurs à l'exploitation, valoriser les ressources naturelles et mettre à profit les processus naturels (insectes prédateurs, choix de variétés rustiques...).

### ... aux certifications

**L'agriculture raisonnée :** respect de l'environnement, maîtrise des risques sanitaires, santé et sécurité au travail et bien-être des animaux. Peu d'agriculteurs du Vexin ont la certification ; cependant, nombreux sont ceux à respecter des pratiques dites « raisonnées » par souci économique et/ou environnemental.

**L'agriculture biologique,** mode de culture qui exclut l'usage de produits phytosanitaires, d'engrais de synthèse et d'OGM, est peu présente sur le territoire du Vexin français. Comme l'agriculture raisonnée, elle est soumise à une certification délivrée pour 5 ans et renouvelable après audit.

## Quelques chiffres

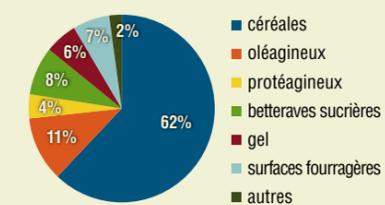
■ **Un territoire agricole et rural**  
70 % de l'espace du Parc du Vexin français concernent l'agriculture et la forêt environ 350 exploitations agricoles dont :

- une majorité exercent des activités de polyculture
- 36 exploitations en polyculture/élevage de bétail (20 élevages bovins allaitant, 8 élevages laitiers)
- une dizaine d'exploitations en élevage de volailles
- Une trentaine exploitations de maraîchage ou d'arboriculture
- 26 exploitations sont répertoriées comme centre équestre (785 chevaux)

■ **Des entreprises qui se concentrent et s'agrandissent**  
Alors que la moitié des exploitations a disparu en 40 ans (70 % en France),

les surfaces agricoles ont augmenté. Cette dernière est de 123 ha en moyenne (105 ha en IDF, 84 ha en France)

■ **Des grandes cultures dominantes** (assolement PAC 2009)



■ **Des filières longues bien structurées**  
Les productions issues de ces grandes cultures sont majoritairement commercialisées dans des filières longues et bien structurées qui ne se trouvent pas forcément sur le territoire. Les choix des cultures dépendent plus des débouchés proposés par les coopératives, des aides européennes et

des marchés internationaux que des ressources et du contexte local.

■ **Des circuits courts en développement**  
36 producteurs vendent en direct sur leur ferme, dans les marchés et salons.

On peut donc trouver sur le territoire du Vexin français :

- en produits bruts : pommes, poires, petits fruits, légumes, viande d'agneau/de bœuf/de porcs, escargots volailles, lapin, œufs
- en produits transformés : huile de colza, de tournesol, et jus de fruit, cidre, bière, fromage de chèvre, miel, moutarde.

■ **Des forêts privées peu exploitées**  
Composées en majorité de châtaigniers et de chênes, les forêts représentent 17% de la surface du Parc et sont à 86% privées. C'est une forêt peu exploitée et peu exploitable du fait de la taille très petite des parcelles (0,3ha en moyenne).

### Les actions du Parc en faveur de l'agriculture

Depuis 15 ans, le Parc s'engage à maintenir une agriculture dynamique en préservant les ressources naturelles du Vexin français. Diverses et variées, ses actions concernent l'ensemble des fonctionnalités de l'agriculture : production, commercialisation, entretien du paysage, préservation de la biodiversité...

Ainsi, le Parc représente une véritable « boîte à outils », à la fois sous forme d'aides financières mais aussi de soutiens techniques grâce à son importante capacité d'ingénierie. Et, avec l'aide de ses nombreux **partenaires techniques** (Chambre d'agriculture, Établissement régional de l'élevage, SAFER,...), **administratifs** (Direction départementale de l'environnement et de l'agriculture - DDEA, Direction régionale des industries alimentaires, de l'agriculture et de la forêt - DRIAAF...) et **financiers** (Conseils généraux et régional), **il agit selon une approche transversale** pour remplir les objectifs suivants :

- promouvoir et soutenir une agriculture diversifiée et de proximité ;
- préserver des espaces agricoles fonctionnels ;
- favoriser des systèmes économes en énergie et soutenir la production d'énergies renouvelables dans les exploitations ;

- promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement pour une gestion durable des ressources ;
- communiquer sur le métier d'agriculteur, les pratiques agricoles et les produits issus de l'agriculture.

#### Pour répondre à ces objectifs, différents moyens ont été mis en place :

- **des aides financières**, accompagnées des conseils techniques du Parc et de ses partenaires, liées au soutien de l'élevage, à la diversification (atelier de transformation, magasin de vente à la ferme...), à l'intégration paysagère des bâtiments agricoles (surcoût lié au bardage bois et aménagement paysager), à l'accueil pédagogique du public, à l'environnement ;
- **des projets au quotidien, par exemple :**
  - participation à la réalisation de Chartes

Paysagères environnementales sur l'ensemble des communes du Parc et à l'élaboration des PLU en essayant de trouver une conciliation entre les intérêts de chacun des acteurs du territoire ;

• ou encore, mise en place de la Marque « Produit du Parc » pour valoriser le savoir-faire et l'ancrage territorial des producteurs et actions de promotion de l'ensemble des producteurs du Parc (portes-ouvertes, livret de recettes...).

- **des programmes d'actions tels que :**
  - P.R.A.I.R.I.E - Programme Régional Agricole d'Initiative pour le Respect et l'Intégration de l'Environnement - pour le maintien des prairies, des haies et des vergers du Vexin français mais également, dans le cadre de contrats de bassin, pour lutter contre les pollutions, l'érosion des sols et le ruissellement ;
  - la création de jachères fleuries en partenariat avec la FICEVY.



### Une dynamique locale autour des enjeux agricoles d'aujourd'hui

L'agriculture du Vexin français dépend de nombreux facteurs extérieurs au territoire. Elle doit aussi trouver sa place et des solutions localement, notamment vis-à-vis des enjeux relatifs à la qualité des ressources naturelles (eaux, sols) et au maintien de la biodiversité (également au sein des parcelles cultivées).

Ainsi, aujourd'hui les actions se poursuivent et se renforcent. Les concertations se multiplient, impliquant élus, habitants, agriculteurs, associations et partenaires techniques, pour soutenir les agriculteurs, les accompagner dans les changements de pratiques et mieux communiquer sur ce métier auprès de l'ensemble des habitants.

#### LA MARQUE « PRODUIT DU PARC »

Les producteurs peuvent concourir pour obtenir la marque « Produit du Parc » en souscrivant à un cahier des charges répondant à 3 critères : le savoir-faire humain, la territorialité de la production et le respect de l'environnement. 7 producteurs bénéficient aujourd'hui de cette marque pour la bière, les jus de fruits, l'huile de colza et de tournesol, les pommes, le lapin et les terrines de lapins et volailles.

### Ferme des Vallées : des produits de qualité et une diversification réussie

Sertie dans l'écrin de la Vallée au Veau, la ferme de la famille de Philippe Brard est entourée de vergers, de champs de céréales et de parcelles enherbées que parcourent poulets, oies et pintades. Philippe a obtenu la marque Parc pour ses pommes et propose en vente directe des volailles, des pâtés, des jus de fruit et d'autres produits du terroir.

#### Diversifier notre production

« La pression urbaine de Cergy a contraint mes parents à quitter leur ferme d'Éragny pour s'installer sur les côtes de la Thibaude, à Auvers-sur-Oise », se souvient Philippe Brard. « J'ai repris l'exploitation céréalière en 2001 mais celle-ci ne permettait pas de faire vivre deux ménages. Sa petite taille nous a imposé de diversifier notre production. Nous élevions déjà de la volaille et un verger était en place : nous avons donc choisi de valoriser cette filière. Nous sommes passés de 60 à 80 ha et j'ai créé un abattoir aux normes de l'U.E. En 2002 nous avons ouvert notre magasin pour

vendre nos produits en direct (80 %) et vers les restaurants, les épiceries et les revendeurs. Nous avons poursuivi notre développement pour cultiver des céréales,

« Au niveau de la communication, le Parc nous aide à valoriser nos produits et à nous faire connaître. »

entre autres pour nourrir nos volailles et pour agrandir le verger de pommiers. »

#### La Marque Parc

« Je travaille avec ma sœur et un salarié, pendant une période moins active en été, pour m'adapter au rythme du

« Parisien ». Les fruits sont vendus en vente directe ou en produits dérivés. Nous avons obtenu la Marque Parc pour les pommes, mais les fabricants manquent dans les communes du Parc, par exemple pour produire les jus de fruit. Cette démarche de qualité a été élaborée par le Parc pour soutenir une pratique culturelle cohérente avec le respect de l'environnement, une orientation vers laquelle nous tendions. Dans ce domaine, il est sûr qu'il y a eu des excès par le passé, mais il faut trouver un juste milieu. »

#### Des volailles élevées en plein air

« Pour ce qui est de l'élevage, nous ne courons pas après les labels, bien que nous soyons au-delà des normes nécessaires. Nos volailles sont élevées en plein air, nourries de grains et de végétaux et abattues entre 120 et 160 jours, alors que la norme label rouge est de 81 jours. J'ai mes propres valeurs et je produis une qualité de chair que le consommateur apprécie. Au niveau de la communication, le Parc nous aide à valoriser nos produits et à nous faire connaître. Nous souhaiterions peut-être davantage de contacts pour une meilleure connaissance de notre quotidien. » conclut Philippe.

- **Ferme des Vallées**  
Chemin des Vallées au Veau  
95430 Auvers-Sur-Oise  
01 30 36 81 26

Philippe Brard :  
« Nous vendons 80% de nos produits en direct. »



### Ferme du Clos de l'Isle, Julien Sarazin : « L'avenir du Vexin français, c'est nous »

« En quatre générations, rappelle Julien Sarazin, les agriculteurs sont passés de la ferme vivrière et de la moissonneuse tractée par des chevaux - comme mon arrière grand-père - à l'agriculture de précision et aux amendements raisonnés sur de grandes parcelles. ». Établi à Chaussy depuis 2009, ce jeune agriculteur tente de concilier économie et environnement.

#### Traditions et modernité

« Les fondamentaux, je les ai appris à la ferme, avec ce que mes parents m'ont transmis. », confie Julien ; « La maîtrise de l'informatisation, les nouvelles technologies, je les ai acquises à Magnanville, en préparant mon Brevet de Technicien supérieur. En partageant avec ma famille tradition et progrès technologiques, nous échangeons le meilleur de nous-mêmes et c'est très bien... Ce n'est pas toujours facile de s'installer, nous restons dépendants des aléas naturels : mes premières récoltes ont été pour certaines parcelles détruites à 80 % par un orage de grêle en 2009 ! Heureusement que j'étais bien assuré. »

« En partageant avec ma famille tradition et progrès technologiques, nous échangeons le meilleur de nous-mêmes. »

#### Des pratiques raisonnées

« Habiter ici est une chance pour nous, d'abord par le fait que l'on est dans une région avec de beaux paysages et parce que le Parc nous apporte des aides, comme les compensations pour maintenir les prairies ou pour notre communication ; cet accompagnement nous permet de poursuivre l'élevage bovin et de créer des circuits de vente à la ferme. Nous avons à présent des pratiques raisonnées pour utiliser moins d'intrants et améliorer la qualité de nos produits. J'ai aujourd'hui 70 ha de cultures et une dizaine de vaches qui ne me permettent pas encore d'en vivre, mais qui m'encouragent à poursuivre l'élevage : le contact avec les animaux me plaît et j'aime exercer ce métier. »

#### Partage d'usages et responsabilités

« Même si les boucles de la Seine du Vexin ont une vocation touristique, elles sont aussi constituées de parcelles agricoles et les aménagements prévus ne doivent pas privilégier les touristes aux dépens des agriculteurs. Nous sommes une trentaine de jeunes agriculteurs au niveau du Parc et nous souhaitons avoir notre place au sein de la commission environnement et agriculture car l'avenir du Vexin, c'est nous ! Il nous semble

évident d'être associés à l'opération de gestion raisonnée sur les Rus du Roy : si les communes se mettent aux normes environnementales, nous nous y mettrons en même temps, à condition que l'environnement ne soit pas dissocié de la production. » conclut-il.

■ **Julien Sarazin**  
Ferme du Clos de l'Isle  
95710 Chaussy  
01 34 67 78 26



Julien Sarazin : agriculteur à Chaussy

### Ferme de la Laire : le bonheur est dans la prairie

Adossée au coteau de l'un des rus affluent du Sausseron, la ferme de la Laire embrasse un paysage de prés et de bouquetaux où paissent des charolais placides. Après avoir été céréalier, Éric Van Isacker a trouvé le bonheur en s'orientant vers l'élevage bovin. Associé avec le Parc au programme PRAIRIE\* financé par la Région, il incarne une agriculture vexinoise conciliant économie rurale, préservation des paysages et bon sens paysan.

#### Une belle vie

Installé depuis 1991 sur 140 ha, Éric Van Isacker a repris le domaine céréalier de ses parents avant de se vouer à l'élevage. « Pour faire ce métier, il faut aimer ça et j'aime ça. », sourit Éric. « En dépit des heures qu'on y passe, nuit et jour, c'est une belle vie, au seuil de son travail... et en plein air toute l'année. J'ai fait le choix de réhabiliter des prairies permanentes dès 1996 grâce à des mesures agro-environnementales, puis avec le Parc qui a soutenu mes orientations en m'associant au programme PRAIRIE à partir de 2005. J'ai aujourd'hui 280 bêtes charolaises que j'éleve comme naisseur/engraisseur ».

#### Des changements positifs...

« Nous avons, au milieu des années 1990, des problèmes de captages d'eau, d'érosion, d'inondations, de pollutions des nappes et des rus. Ces milieux vallonnés, auparavant enherbés, se sont retrouvés soumis à de nombreux aléas liés à la grande culture... Toutes les terres que je cultivais sur les coteaux sont à présent en prairies, soit 80 ha. Mes autres cultures servent pour moi-

tié à alimenter mes animaux. Le monde agricole est plus attentionné à l'environnement qu'avant et les traitements ne sont plus systématiques ou s'exercent à des doses moindres. Aux abords des prairies, le constat est concluant : les

de notre cheptel et nous jouons le jeu de la qualité en proposant la meilleure viande sur le marché court à un prix raisonnable. Heureusement que le Parc nous épaula, en apportant des aides pour changer de matériel et pour re-

« Le monde agricole est plus attentionné à l'environnement qu'avant et les traitements ne sont plus systématiques. »

fleurs sauvages et les insectes réapparaissent, les sols ne s'érodent plus et les nappes phréatiques retrouvent équilibre biologique et qualité. »

nouveler les contrats PRAIRIE... sinon, nous ne serions plus là. Je suis bien décidé à poursuivre mon chemin, si je suis accompagné dans cette démarche de bon sens paysan. » conclut-il.

\* PRAIRIE : Programme Régional Agricole d'Initiative pour le Respect et l'Intégration de l'Environnement

#### Jouer le jeu ...

« Le contrat PRAIRIE m'a fait faire le pas », reconnaît Éric. « L'interrogation demeure néanmoins quant à sa pérennité au cas où les aides compensatoires régionales et européennes s'arrêteraient ! Sur notre domaine agricole, nous pratiquons la vente directe pour ¼

■ **Éric Van Isacker**  
Ferme de La Laire  
Le Fay 95640 Bréançon  
01 34 66 62 20



Eric Van Isacker : « Pour faire ce métier, il faut aimer ça et j'aime ça ! »

### Ferme de la Distillerie : Véronique et Emmanuel, conteurs du Vexin rural

Gouzangrez, la plus petite commune du Vexin, est aussi l'une des plus emblématiques de la vocation rurale du plateau. La famille Delacour y exerce les métiers de la terre depuis 7 générations... Grâce au soutien du Parc et de la Chambre d'Agriculture, Véronique et Emmanuel Delacour font aujourd'hui partager les trésors patrimoniaux de leur magnifique ferme et distillent leur amour de l'agriculture d'hier et d'aujourd'hui aux visiteurs, de 7 à 77 ans...

#### Contes d'ici et d'ailleurs

Véronique et Emmanuel sont avant tout des conteurs, capables de faire revivre le quotidien des journaliers de la distillerie de betteraves à sucre, les moissons d'antan - quand toute la famille liait et maniait faux et faucilles - ou la vie des bergers parcourant encore les pacages en 1970... Emmanuel peut aussi vous faire revivre l'épopée de Fernand, son grand-père, accompagnant jusqu'au Transvaal un troupeau de moutons de race « Ile-de-France » vendu à l'Afrique du Sud à l'occasion de l'exposition universelle du début du XX<sup>e</sup> siècle et

Véronique se remettre à l'ouvrage sur le métier à tisser la laine.

#### Le projet des « Rencontres Ville-Campagne »

« Nous essayons de faire partager la vie rurale, traditionnelle ou moderne. »

« En 1990, le domaine agricole a été partagé entre mon cousin et moi et j'ai conservé 220 ha de terres, une partie des bâtiments et tout ce qu'ils recelaient de patrimoine vernaculaire... J'ai alors ad-

héré à une association « Les rencontres Ville-Campagne », et animé, à partir de 1998 avec Véronique, des journées d'accueil à la ferme pour faire découvrir la vie à la campagne et le métier d'agriculteur grâce à l'aide de la Chambre d'Agriculture.

Nous avons ainsi reçu plus de 3 000 enfants avant que cela ne s'interrompe, faute de moyens. Nous avons alors pris contact avec le Parc pour réfléchir à un projet de ferme pédagogique. Après des travaux réalisés par des entreprises du Vexin pour accueillir le public dans de bonnes conditions, nous sommes aujourd'hui à nouveau en mesure de présenter et de valoriser tout ce qui nous tient à cœur. »

#### « Tradition et modernité »

« Nous essayons de faire partager la vie rurale, traditionnelle ou moderne : l'histoire de l'ancienne distillerie devant sa maquette, la fonction des outils anciens, la mémoire à travers la collection de photographies familiales, les méthodes culturelles actuelles et la découverte de tout ce qui pousse et se récolte dans les champs. » détaille Véronique. « Dès les beaux jours, nous faisons l'école buissonnière dans les champs alentours pour solliciter tous les sens : il est essentiel de faire voir, toucher et sentir la campagne pour s'en rapprocher. » conclut-elle.

■ Ferme de La Distillerie  
Véronique et Emmanuel DELACOUR  
1 Grande Rue  
95450 GOUZANGREZ  
01 34 66 03 05 / 06 82 14 61 77

Véronique et Emmanuel,  
les mémoires passionnées de toute  
une région.



### Sophie et Caroline, agricultrices bio à la ferme des Millonets

Des tours de la Défense et des immeubles parisiens aux coteaux du Vexin, Caroline Rongier et Sophie Duplay ont changé de vie en reprenant leurs études pour acquérir les méthodes culturales nécessaires et se lancer dans le maraîchage biologique. Depuis leur rencontre, pendant leur formation au CFPPA\*, tout leur sourit. Si Caroline vit encore à Paris et répartit les produits de la ferme dans les AMAP, Sophie partage avec ses enfants et son mari le quotidien de Vienne-en-Arthies. Ils ont même ouvert des gîtes ruraux.



Changer de vie pour devenir maraîchers bio... loin des tours de la Défense.

#### Agricultrice !

« Scotchée aux tours de la Défense pendant plusieurs années, je n'aurais jamais imaginé devenir agricultrice. », sourit Sophie. « J'avais déjà goûté à la campagne, du côté de Boisemont et quand j'ai commencé à faire mon jardin, en arrachant des herbes et en élaguant les arbres, je me suis dit - que faire de ces déchets ? Comment faisaient-ils avant ? Ma réflexion écologique a commencé par les déchets, comme on devrait tous le faire, d'ailleurs... J'ai trouvé le compost miraculeux et le reste a suivi. Après une réflexion concernant ma reconversion professionnelle, je me suis retrouvée à Brie-Comte-Robert pour une formation agricole et, de fil en aiguille, l'idée s'est concrétisée. Nous nous sommes associées, avec Caroline, une camarade de classe du CFPPA, et c'est sur le site internet de la SAFER que nous avons trouvé la Ferme des Millonets avec ses 11 ha de terres... »

#### Bonne étoile et conseils d'anciens

« Séduits par le paysage et son potentiel - des terres où poussaient les plantes sauvages, un ru propre coulant en aval d'un domaine déjà en agrobiologie, la possibilité de créer des gîtes ruraux - nous nous sommes lancées, dès 2006 en travaillant avec le circuit des AMAP. Nous avons trouvé, encore grâce à notre bonne étoile, un ancien maraîcher qui vendait tout son matériel : nous lui avons donc acheté l'ensemble de son lot. Les conseils d'un

monsieur retraité du village nous ont également été très précieux pour commencer. La communication entre maraîchers bio est importante et il s'ensuit une véritable entraide, car le métier est dur. »

qui avait disparu, flore sauvage et insectes pollinisateurs... Nous souhaitons à présent planter des haies pour renforcer les zones tampons de nos cultures. Quant au Parc, il permet de faire avancer les choses

« La communication entre maraîchers bio est importante et il s'ensuit une véritable entraide, car le métier est dur. »

#### Production et biodiversité...

« Nous cultivons 2 à 3 ha en légumes, fruits et plantes potagères, tout en conservant des bois et des zones tampons autour de nos cultures. Nous avons démarré notre première AMAP à Paris en leur fournissant 15 paniers par semaine... Nous sommes à présent capables d'approvisionner 3 AMAP, dont une à Maignanville, à proximité de Mantes, ce qui nous fait 120 à 130 paniers à assurer par semaine (45 semaines par an)... En dépit de sols calcaires - et en pente - qui n'étaient pas voués au maraîchage, nous arrivons à force de travail à être productives tout en hébergeant une biodiversité

dans l'agriculture conventionnelle, en prenant en compte l'environnement pour le préserver et par ailleurs, ses techniciens nous ont bien aidé pour créer nos gîtes. »

\*CFPPA : centre de formation professionnelle et de promotion agricole

\*AMAP : association pour le maintien d'une agriculture paysanne

AMAP du Mantois  
Hélène Simon : 06 61 10 93 48

■ Ferme des Millonets  
18, rue des Moulins  
95510 Vienne-en-Arthies  
tél. 06 74 58 25 89

## Denys de Magnitot : un agriculteur au cœur du terroir

Denys de Magnitot vit et travaille sur les terres de la ferme de la Louvière à Omerville. D'une famille vexinoise de cultivateurs, d'éleveurs et de sylviculteurs depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle, il souhaite conserver la maîtrise de son domaine dans une démarche d'agriculture durable. Depuis 2009, il est aussi maire de la commune.

### La mémoire de la Louvière

« Notre famille est issue de la commune voisine de Saint-Gervais où elle gère le domaine de Magnitot depuis 1781. En 1860, elle acquiert la ferme de la Louvière,



Denys de Magnitot... Monsieur le Maire d'Omerville s'est engagé dans une démarche d'agriculture durable.

une ancienne Commanderie des Hospitaliers du XIII<sup>ème</sup> siècle. Sur les coteaux, sableux par nature, les lapins ont toujours été présents et leurs dégâts sont un dommage pour les cultures. », sourit Denys de Magnitot. « En 1979, quand j'ai repris la ferme, les friches étaient nombreuses. J'ai maintenu un petit troupeau et agrandi les surfaces cultivées. Je faisais alors du blé, de l'orge, du maïs et de la luzerne, puis les demandes ont changé et j'ai abandonné cette plante fourragère pour le colza et les fèves. Je travaille aujourd'hui sur

200 ha dont 40 ha sont en prairies : diversité et rotation des cultures me permettent de réduire les traitements et de ne pas épuiser les sols, chaque plante prélevant des éléments différents dans la terre. »

### Une démarche d'agriculture durable

« Si je devais me situer » précise-t-il, « je m'inscrirais dans une démarche durable en associant l'agriculture de précision, l'agriculture raisonnée et le bon sens : préserver les ressources et la qualité des sols pour les transmettre aux générations futures dans le même état et, si

**Je m'inscris dans une démarche durable en associant l'agriculture de précision, l'agriculture raisonnée et le bon sens.**

possible, en l'améliorant. J'essaye par exemple de raisonner mes amendements en me servant de matières organiques et comme j'ai la chance d'avoir des bovins, j'utilise leur fumier. Je fais également usage de fientes de volailles qui améliorent l'activité biologique des sols. Exerçant des responsabilités municipales depuis 27 ans, je me suis présenté au poste de maire pour que les agriculteurs soient représentés dans une commune rurale... où les ruraux sont devenus minoritaires. Mes terres côtoyant l'Aubette de Magny, nous essayons de réfléchir à des aménagements concernant les problématiques d'inondations et d'érosion des sols. »

### Programme PRAIRIE et biodiversité

« J'entretiens les coteaux, classés en ZNIEFF\*, grâce à un contrat PRAIRIE », poursuit Denys de Magnitot « ce qui évite que ces milieux qui abritent une flore remarquable ne soient reconquis par la végétation arbustive. Cette gestion correspond à un élevage extensif que je pratique avec mon troupeau de vaches allaitantes. Je suis bien conscient de la beauté des coteaux de la Louvière : je conserve de ce fait ses haies et j'en plante même de nouvelles. J'ai par ailleurs été aidé par le Parc pour créer un verger d'arbres fruitiers. Administrateur de la Fédération de chasse, je veille ainsi à équilibrer cultures et milieu naturel, afin que le gibier puisse trouver gîte et nourriture et que la biodiversité se maintienne. »

### Une situation préoccupante

« La situation agricole économique est aujourd'hui préoccupante et il nous faut « tenir » en attendant que les prix se rééquilibrent. Toutefois, la course à la production n'est pas souhaitable si on veut préserver les ressources du sol et la biodiversité. Il nous faut trouver de nouveaux moyens de vivre de l'exploitation. La volonté du Parc de maintenir l'agriculture est visible par les aides apportées et les études et réflexions réalisées, par exemple en favorisant des circuits courts vers les cantines scolaires pour diversifier l'agriculture du Vexin. Je travaille seul avec un peu d'aide familiale et en lien avec mon frère, avec qui je partage du matériel. Quant à mes enfants, tout dépendra du contexte à venir pour qu'ils prennent éventuellement ma suite. » conclut Denys de Magnitot.

■ **Denys de Magnitot - La Louvière**  
95420 Omerville  
01 34 67 73 06

\*ZNIEFF :  
Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

## Paysages agraires et biodiversité des champs

Champs et vergers, bocage et boqueteaux, prés vergers et prairies, chemins et haies expriment l'empreinte millénaire de l'homme sur les paysages ruraux. Cette mosaïque paysagère est garante de la biodiversité d'une nature quotidienne qui abrite de nombreuses espèces animales et végétales que nous associons à la campagne. En maintenant la diversité de l'agriculture, le maillage paysager et en encourageant les mesures agro-environnementales, le Parc préserve cette flore et cette faune qui symbolisent connivences et voisinages utiles entre l'homme et la nature.

### ■ Flore des champs, des talus et des haies...

Sans être semées, les unes accompagnent les moissons, les autres se succèdent selon les milieux et les saisons. Longtemps, coquelicots, nielles, aspérules et bleuets ont égayé les grandes cultures, indissociables des parcelles de blé, d'orge ou d'avoine. Ainsi, dans certaines campagnes, on observe - jusqu'en hiver - près de 150 de ces fleurs des champs. Cette diversité floristique est à l'origine de liens patrimoniaux associant l'agriculture et la nature. Talus et haies foisonnent des belles vagabondes, à condition de ne pas les traiter aux herbicides ou de les faucher avant qu'elles ne fleurissent. Toutes sont une providence pour les insectes et la petite faune qui se nourrit de leurs graines.



### ■ ... à plumes...

Les oiseaux, qu'ils soient chassés ou protégés, sont tout aussi abondants dans les paysages ruraux. Parmi eux, les rapaces diurnes comme la buse, l'épervier ou le busard Saint Martin, qui niche au milieu des champs, sont les hôtes des ciels de campagne. Même si certains prélèvent parfois leur dîme sur le gibier, ils n'en restent pas moins utiles au regard de la régulation qu'ils exercent sur les rongeurs, prédateurs des cultures. La chouette effraie, coutumière des granges, et la chevêche, toutes deux nocturnes, sont également auxiliaires des agriculteurs, pour les mêmes raisons. Les tolérer dans les granges et réhabiliter des prés vergers favorisent leur nécessaire présence. Dans les haies, plantées par l'homme, de nombreux passereaux trouvent gîte et nourriture. Dès le lever du jour, les grisollements hauts perchés de l'alouette des champs évoquent l'été et le soleil. Quant aux hirondelles, associées aux retours du printemps et grandes consommatrices d'insectes, c'est sur les bâtis mêmes des corps de ferme qu'elles choisissent de nicher.

### ■ ... et à poils

Les chauves-souris, dont le petit rhinolophe et le grand murin, trouvent également demeure dans les vergers et chassent au crépuscule au-dessus des pâtures : le maintien de ces milieux conditionne leur présence. Le lièvre, qui bouquine au printemps pour séduire sa hase, gîte lui aussi au cœur même des champs, contrairement au lapin qui se terre. À l'aube et au crépuscule, ce sont

les chevreuils qui s'aventurent aux lisières des bois et des boqueteaux, animant les bords de champs de leurs silhouettes graciles. Quant aux mals aimés, renards, blaireaux, belettes et fouines, on oublie parfois qu'ils mulotent, vermillent et se gavent de fruits sauvages : tous sont acteurs de l'équilibre alimentaire de la nature, gage de la biodiversité rurale.



Demi-deuil

### ■ Sursis ?

Souvent invisibles et de petites tailles, les insectes pollinisateurs, des abeilles mellifères ou solitaires aux papillons de jour ou de nuit, participent à la fécondation de près de 85 % des plantes à fleur ce qui représente plus 35 % de notre alimentation : les détruire par des excès de traitements signifierait la disparition même d'une bonne partie des plantes cultivées... et peut-être même de l'homme.

## Eco-trophées : une récompense du Parc pour le développement durable

Le Parc naturel régional du Vexin français\* a organisé un concours pour récompenser et valoriser les entreprises de différents secteurs économiques du territoire du Vexin français engagées dans une démarche globale de développement durable. Les prix - 3 000 € pour chaque lauréat, 1 500 € pour le second - répartis sur 4 catégories d'entreprise, ont été remis à l'occasion de la Fête du Parc le 6 juin à Jambville.

### ■ Catégorie « Entreprises artisanales, commerciales et de services de moins de 10 salariés » : 1<sup>er</sup> prix



Françoise Bossoutrot

Créée en 2004 par Françoise Bossoutrot, « La Ferme & Compagnie » exerce plusieurs activités réparties sur trois sites : restauration / traiteur, transformation, épicerie fine. Sont proposés des produits locaux ou bio, des légumes et des fruits de saison en privilégiant les circuits courts. La cohérence environnementale est un objectif prioritaire pour l'entreprise : sensibilisation des clients et du personnel au développement durable, tri et compostage des déchets, traitement des effluents... Quatre salariés sont en CDI. « Après une carrière dans de grands groupes internationaux », confie Françoise Bossoutrot, « je voulais, en créant mon entreprise, construire de la vraie vie avec un territoire et des personnes : fournisseurs, clients et collaborateurs de l'entreprise... Retrouver le lien avec la terre où nous vivons est notre devise. Il s'agit ici de contribuer à préserver l'activité, l'identité et la qualité de vie dans le Vexin français. Nous y trouvons une diversification d'échanges commerciaux et surtout une source d'inspiration. ».

### ■ Catégorie « PME/PMI de plus de 10 salariés » : 1<sup>er</sup> prix ex æquo

Christophe Depee, responsable de DTP21 - entreprise spécialisée en travaux de voirie, de terrassement, de génie civil et de réseaux divers - a profité de l'extension de ses locaux situés à Marines pour privilégier la qualité environnementale : installation de 200 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques et d'un puits canadien, récupération des eaux de pluie, mise en place d'une zone de tri des déchets, agrandissement du dépôt des matières premières pour limiter les transports. « Nos choix environnementaux étaient facilement intégrables à notre extension, le retour sur investissement se révélant relativement court, » précise Christophe Depee. « Les techniques étaient bien maîtrisées au vu de l'expérience acquise sur des réalisations précédentes. Nous avons, par ailleurs, la volonté d'intégrer l'entreprise dans le tissu économique local du Parc du Vexin français. Cette orientation se traduit par une offre de services auprès des collectivités locales et territoriales et, bien entendu, vers les entreprises et les habitants du Vexin. ».



Christophe Depee



architecte : O. Devaine

L'entreprise Hervé Thermique à Ennery s'est vu attribuer un premier prix ex æquo pour la réalisation de son siège régional certifié Haute Qualité Environnementale (HQE). C'est une démarche de développement durable complète et exemplaire impliquant fortement les salariés qui sont consultés périodiquement sur des questions concernant l'environnement, le confort, les aspects sociaux. « Nous avons recherché un projet conciliant confort et qualité de vie de nos collaborateurs, afin de renforcer l'esprit de notre entreprise basé sur l'autonomie, la confiance et le respect de chacun. La participation du Parc du Vexin français et notre engagement à respecter la Charte de qualité environnementale, ont généré une dynamique vertueuse que nous souhaitons poursuivre et consolider dans des partenariats futurs. » précise Christophe Prince.

### ■ Catégorie « Prestataires touristiques » AAVO : 1<sup>er</sup> prix



L'association aéronautique du Val d'Oise à Chérence a investi dans un treuil électrique pour le lancement des planeurs. Cette réalisation permet notamment

une réduction de l'émission de CO<sub>2</sub> et une diminution des nuisances sonores. De plus, la limitation du recours à l'avion diminue le coût de ce loisir et le rend plus accessible. « Notre première motivation concernait le confort des riverains et leur qualité de vie, l'usage des avions pour remorquer les avions étant bruyant. » reconnaît Marc Bourra. « Par ailleurs préférer un treuil électrique a été un choix environnemental, notamment au regard des émissions de gaz à effet de serre émis par un moteur thermique. Le vol à voile est une activité naturelle puisqu'il se pratique grâce aux éléments, vent et soleil, et s'intègre parfaitement dans un Parc naturel régional. ».

### ■ Catégorie « Exploitants agricoles » : 1<sup>er</sup> prix

La Ferme de Vulévard, à Vienne-en-Arthies, a orienté sa production vers le biologique, la démarche pédagogique et



l'autonomie en énergie et en ressource. Des panneaux solaires ont été mis en place. Une vente directe de produits se pratique à la ferme, sur des salons et des foires. « Nous avons fait ce choix pour des raisons éthiques. » confirme Catherine Fritsch. « Ma devise a toujours été "polluer un minimum tout en produisant de la haute qualité" afin de respecter la nature dans sa globalité et son intégralité tout en répondant aux besoins des personnes. Cette démarche est à la fois pédagogique avec des visites de classes, sociale par le recours à des apprentis et des stagiaires et commerciale, en proposant des produits bio au grand public et peut-être bientôt à certaines collectivités. ».

### \* De nombreux partenaires ont été associés à cette opération :

la Fédération des Parcs, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise et des Yvelines, la Chambre de Commerce et d'Industrie Versailles Val d'Oise - Yvelines, la Chambre interdépartementale d'Agriculture d'Ile-de-France, l'ARENE (Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies), l'Agence de l'Eau Seine Normandie.



Les lauréats lors de la Fête du Parc

### D'AUTRES ENTREPRISES ONT ÉTÉ ENCOURAGÉES À POURSUIVRE LEURS ORIENTATIONS

#### ■ Catégorie « Entreprises artisanales, commerciales et de services de moins de 10 salariés » : 2<sup>ème</sup> prix

L'atelier Thomas Jordan (restaurateur de meubles et d'œuvres d'art) à Magny-en-Vexin a pris l'initiative d'utiliser une technique permettant d'éliminer les insectes et leurs oeufs sans produit chimique en les confinant dans une atmosphère anoxique (sans O<sub>2</sub>). La technique, facilement reproductible, permet de sauvegarder le patrimoine en limitant les impacts sur l'environnement.

#### ■ Catégorie « PME/PMI de plus de 10 salariés » : mention spéciale

L'entreprise ALCOA à Us mène une démarche exemplaire dans sa prise en compte de l'environnement dans les domaines de la qualité de l'air et de l'eau, de la maîtrise du bruit, de la prévention de la pollution des sols, de la gestion des déchets, et de la réduction des ressources énergétiques et naturelles.

#### ■ Catégorie « Exploitants agricoles » : 2<sup>ème</sup> prix

La Ferme du Colombier à Sailly a été récompensée pour sa démarche en agriculture raisonnée. 96 références sont à respecter avec des notions de traçabilité et de respect du bien être animal pour les élevages.

**Aménagement du parvis de la mairie et de l'église à Longuesse**

La commune a entrepris un grand chantier de requalification et de mise en valeur des espaces du centre de Longuesse. Le projet de plantation fait suite à un contrat rural qui a permis à la commune de restaurer les abords de la mairie, de l'école et de l'église, ainsi que la création d'ateliers communaux.

Le projet a été mené en partenariat avec le paysagiste conseil du Parc et la réalisation avec la participation active des habitants.

Les buis et les graminées en duo donnent la structure au jardin, les plantes vivaces, les bulbes offrent la couleur et rythment les saisons.

Evquemont, entrée du village



Avant



Après



Pendant



Après



Le presbytère de Nesles-la-Vallée avant et après les travaux

**La Fête est finie !**

Plus de 150 exposants, 1000 élus et acteurs, 5 000 visiteurs... C'était la Fête 2010. Dans l'immense domaine des Scouts et Guides de France à Jambville, ce dimanche 6 juin, le Parc a fêté la Biodiversité dans tous ses états comme dans la joie et la convivialité. Merci aux visiteurs, aux producteurs, aux artisans, aux associations, aux entreprises de l'Éco-habitat et à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée.





# 99 communes !

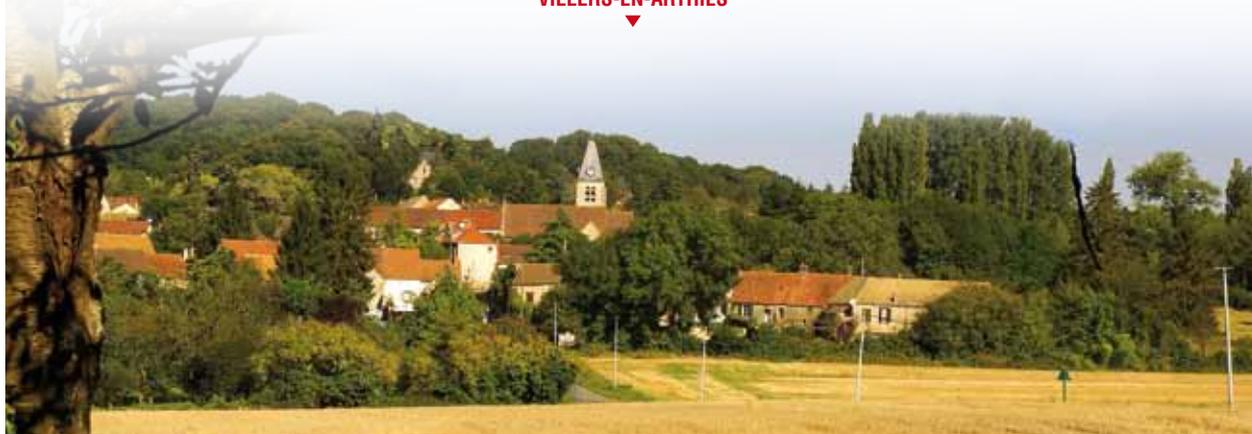
Situé au Nord-Ouest de l'Île-de-France, le Parc naturel régional du Vexin français rassemble 99 communes dont 79 dans le Val d'Oise et 20 dans les Yvelines, 9 communautés de communes et 5 villes-portes.

ABLEIGES  
AINCOURT  
AMBLEVILLE  
AMENUCOURT  
ARRONVILLE  
ARTHIES  
AUVERS-SUR-OISE  
AVERNES  
BANTHELU  
BERVILLE  
BOISSY-LAILLERIE  
BRAY-ET-LU  
BREANÇON  
BRIGNANCOURT  
BRUEIL-EN-VEXIN  
BUHY  
BUTRY-SUR-OISE  
CHAMPAGNE-SUR-OISE  
CHARMONT  
CHARS  
CHAUSSY  
CHÉRENCE  
CLÉRY-EN-VEXIN  
COMMENY  
CONDÉCOURT  
CORMEILLES-EN-VEXIN  
COURCELLES-SUR-VIOSNE  
DROCOURT  
ENNERY  
EPIAIS-RHUS  
EVECQUEMONT  
FOLLAINVILLE-DENNEMONT  
FONTENAY-SAINT-PÈRE

FRÉMAINVILLE  
FRÉMÉCOURT  
FROUVILLE  
GADANCOURT  
GAILLON-SUR-MONTCIENT  
GARGENVILLE  
GENAINVILLE  
GÉNICOURT  
GOMMECOURT  
GOUZANGREZ  
GRISY-LES-PLÂTRES  
GUERNES  
GUIRY-EN-VEXIN  
GUITRANCOURT  
HARAVILLIERS  
HAUTE-ISLE  
HÉDOUVILLE  
HÉROUVILLE  
HODENT  
JAMBVILLE  
JUZIERS  
LA CHAPELLE-EN-VEXIN  
LA ROCHE-GUYON  
LABBEVILLE  
LAINVILLE-EN-VEXIN  
LE BELLAY-EN-VEXIN  
LE HEAULME  
LE PERCHAY  
LIVILLIERS  
LONGUESSE  
MAGNY-EN-VEXIN  
MARINES

**VILLERS-EN-ARTHIES**

MAUDÉTOUR-EN-VEXIN  
MENOUVILLE  
MÉZY-SUR-SEINE  
MONTALET-LE-BOIS  
MONTGEROULT  
MONTREUIL-SUR-EPTE  
MOUSSY  
NESLES-LA-VALLÉE  
NEUILLY-EN-VEXIN  
NUCOURT  
OINVILLE-SUR-MONTCIENT  
OMERVILLE  
PARMAIN  
RONQUEROLLES  
SAGY  
SAILLY  
SAINT-CLAIR-SUR-EPTE  
SAINT-CYR-EN-ARTHIES  
SAINT-GERVAIS  
SAINT-MARTIN-LA-GARENNE  
SANTEUIL  
SERAINCOURT  
TESSANCOURT-SUR-AUBETTE  
THÉMÉRICOURT  
THEUVILLE  
US  
VALLANGOUJARD  
VALMONDOIS  
VAUX-SUR-SEINE  
VÉTHEUIL  
VIENNE-EN-ARTHIES  
VIGNY  
WY-DIT-JOLI-VILLAGE



**Couleurs du Vexin français, journal du Parc** - ISSN : 1280-0112 - Journal tiré à 40 000 exemplaires - **Directeur de la publication** : Gérard Claudel - **Rédacteur en chef** : Bruno Caffin - **Secrétaire de rédaction** : Ghislaine Lapchin de Poulpiquet - **Comité de rédaction** : M.-J. Alexandre ; F. Boudeau ; B. Caffin ; J.-P. Javelot ; Ghislaine Lapchin de Poulpiquet ; A. de Traversay - **Rédaction** : C. Weiss - **Participation à l'élaboration de ce numéro** : P. Barriot ; J. Bourbier ; F. Danton ; M. Doix ; V. Doutreleau ; N. Galland ; P. Guet ; M. Lalfond ; J. Marran ; S. Mühlberger ; C. Oléron ; V. Rogez-Boubounelle - **Suivi et coordination** : V. Rogez-Boubounelle, sous la direction d'Agnès Lanthier - **Création** : Autrement Dit Communication - **Réalisation** : Christophe Moi - **Imprimeur** : Iris Impression, sur papier recyclé Cocoon - **Crédit Photos** : J. Avriilon ; D. Bekic ; P. Lhomel ; S. Perera - Alizari Images ; Parc naturel régional du Vexin français ; C. Weiss.

Parc naturel régional du Vexin français  
Maison du Parc - 95 450 Théméricourt  
Tél. 01 34 48 66 10 - Fax: 01 34 48 66 11  
Site internet: [www.pnr-vexin-francais.fr](http://www.pnr-vexin-francais.fr)  
E-mail: [contact@pnr-vexin-francais.fr](mailto:contact@pnr-vexin-francais.fr)

 île de France

 val d'oise  
le département



Yvelines  
Conseil général